

Pascale GABAY
pgabay@emergences.fr
06 09 18 97 06



EXPERT DE PROXIMITÉ
des représentants
du personnel

Arbre des causes

Comprendre la provenance d'un dysfonctionnement et mettre en place une politique de prévention efficace





ÉMERGENCES au service des représentants du personnel



LA FORMATION DES ÉLUS

Formations agréées CSE

- Santé et sécurité au travail
- Économique

Mais aussi nos formations communication, juridiques et sociales, économiques, santé au travail...



LES EXPERTISES SANTÉ AU TRAVAIL

Expertises **Risque grave**

- Maladies professionnelles
- RPS
- Risques physiques

Expertises **Projet important**

- Modification des conditions de travail
- Incidences sur la santé ou la sécurité, sur les rémunérations ou les horaires



LES EXPERTISES ÉCONOMIQUES

Consultations récurrentes du CSE

- Politique sociale de l'entreprise
- Situation économique et financière
- Orientations stratégiques

Consultations ponctuelles du CSE

- Opération de concentration
- Droit d'alerte économique
- Licenciements collectifs pour motif économique
- Offres publiques d'acquisition



LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Études-diagnostic , analyses et synthèses

Discrimination dans l'emploi, égalité professionnelle, pénibilité au travail...

INFOS - CONTACTS



01 55 82 17 30



info@emergences.fr

www.emergences.fr



Sommaire

1. Les concepts clés du travail
2. Les enquêtes
3. L'arbre des causes

1.

Les concepts clés du travail



Le travail opère sur le réel (qu'il vise à transformer)... or le réel résiste ...

Le travail ne se fait jamais de la même façon et ne se comporte jamais comme on l'attendait ou le souhaiterait.

Le travail comporte donc toujours une part de souffrance due à cette résistance.

- Soit on met en œuvre des « stratégies de défenses »,
- Soit on « endure » ou on « fait face » et cela provoque du stress,
- Soit on tente de subvertir la souffrance en plaisir par une activité « supérieure » à la prescription.

L'activité de travail : travail prescrit/ travail réel/travail

TRAVAIL PRESCRIT

Ce qui relève des procédures

Tâches

Missions

Méthodes de travail

Instructions

Auto prescription



TRAVAIL REEL

Ce qui n'est pas prévu par le prescrit

Ne relève pas des procédures

Incidents, anomalies

Aléas

LE TRAVAIL
RÉEL C'EST
LA VIE

TRAVAIL

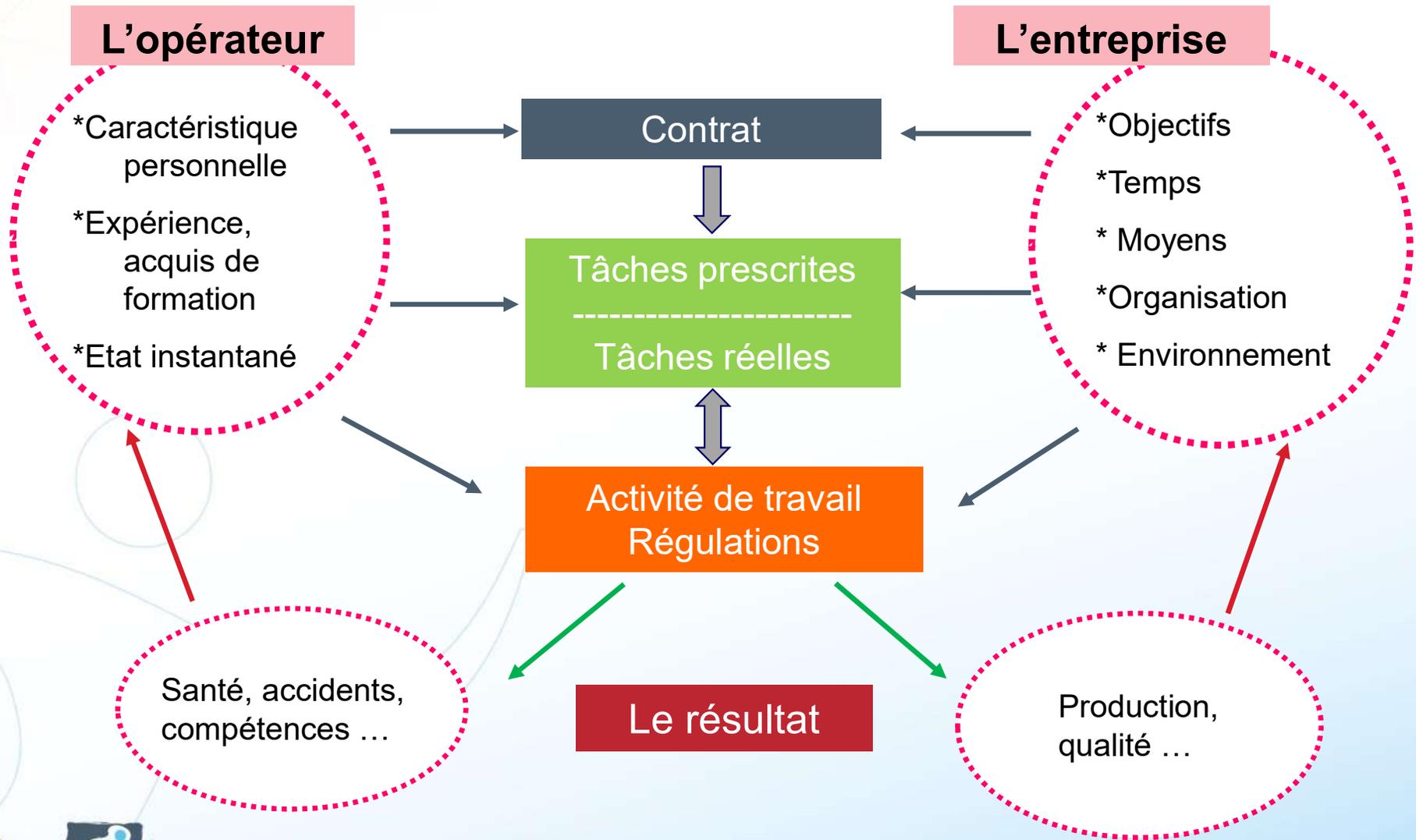
Capacité d'inventer des solutions pour faire face au réel

Règles de métier

Stratégies défensives



L'activité de travail, l'approche ergonomique



Les principes généraux de prévention (code trav. L4121-2)

- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Éviter les risques | 5 | Tenir compte de l'état d'évolution de la technique |
| 2 | Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités | 6 | Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux |
| 3 | Combattre les risques à la source | 7 | Planifier la prévention |
| 4 | Adapter le travail à l'homme | 8 | Prendre des mesures de protection collective |
| | | 9 | Donner les instructions appropriées aux travailleurs |

1-3 : Prévention primaire

2-4-5-6-7-8 : Prévention secondaire

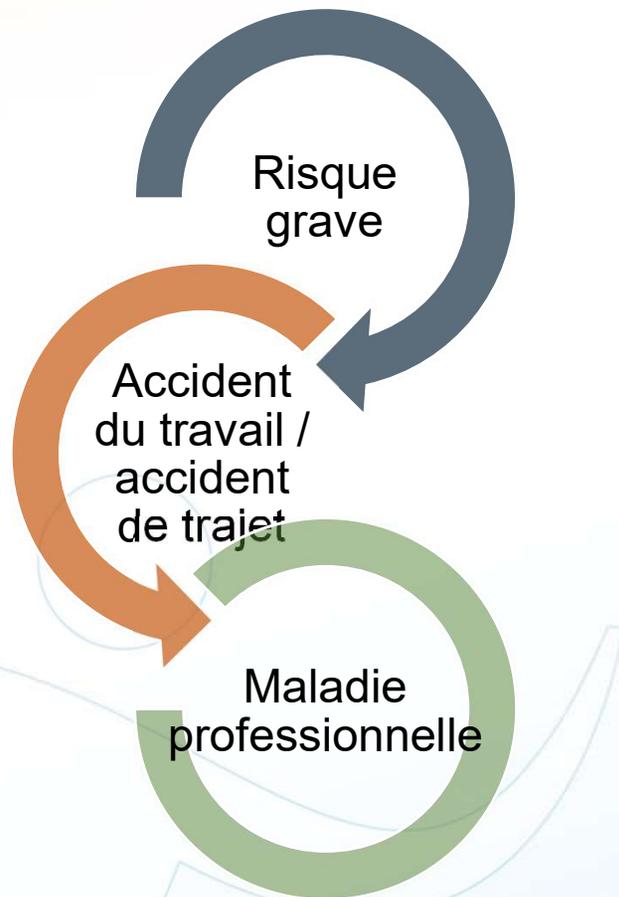
9 : Prévention tertiaire

2.

Les enquêtes



L'enquête, un outil indispensable

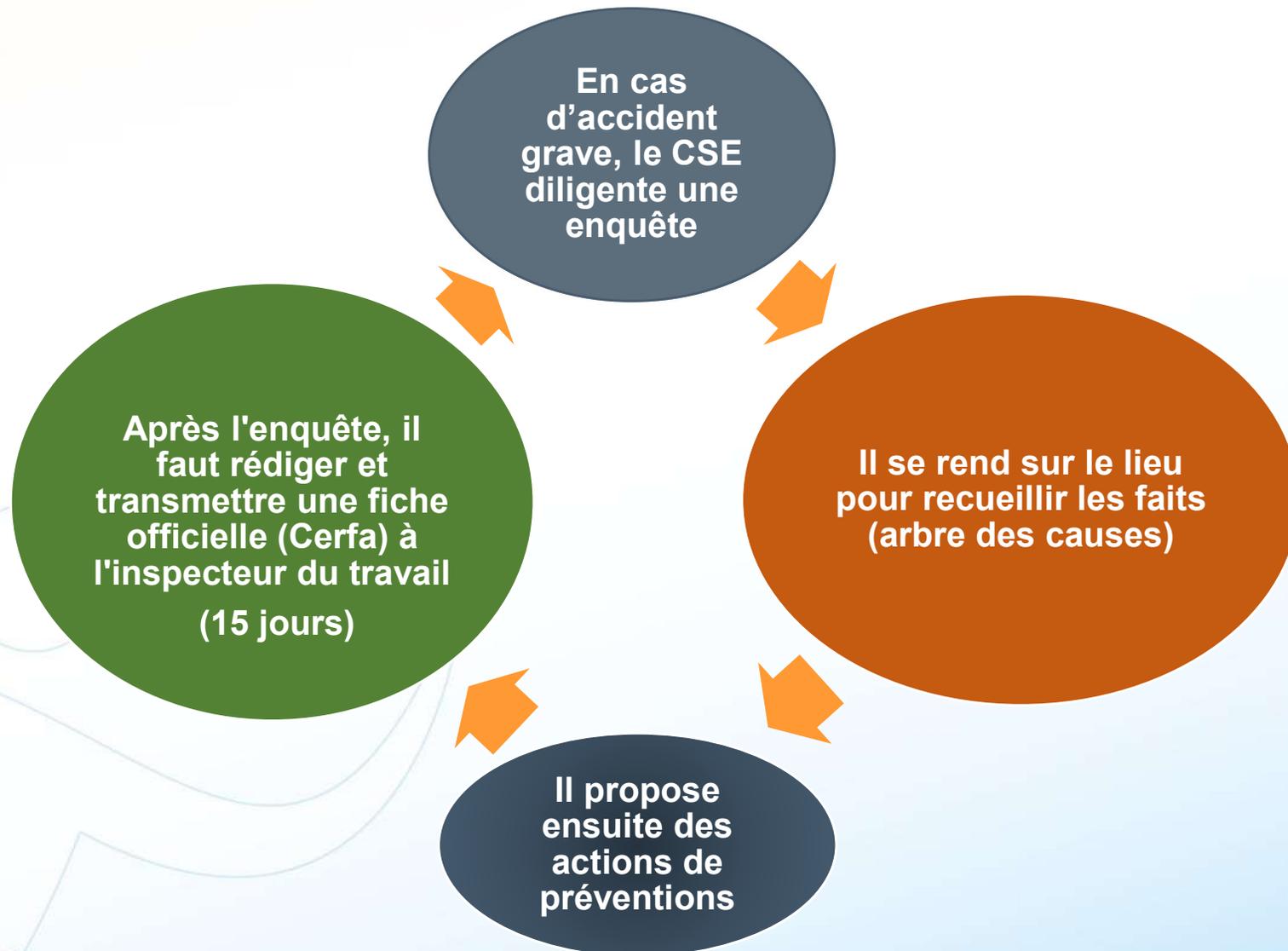


Le CSE/CSSCT réalise des enquêtes en cas de risque grave, d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel.

En cas d'accident de travail grave, généralement entendu comme un accident à l'origine d'un décès ou d'une invalidité lourde, ou d'incident ayant pu entraîner un tel accident, le CSE doit obligatoirement être réuni par l'employeur.

A la différence de l'inspection, l'enquête intervient donc quand le risque s'est déjà produit. L'objectif de l'enquête est de comprendre ce qui s'est passé afin de mettre en œuvre des actions dans le but que l'accident ne se reproduise plus !

Agir pour prévenir : L'enquête du CSE



L'analyse de situation de travail (inspections, enquêtes) la méthode QQQOCP

Se rendre sur le lieu où l'incident s'est produit (prendre des photos, faire des schémas)

Interroger les salariés, les témoins de l'accident, du service et/ou de l'entreprise

Eviter les opinions, les interprétations et les jugements

Consulter les documents disponibles (plan de prévention, document unique...)



QQQOCP

Qui ? personnes présentes au moment de l'accident, dont la victime

Quoi ? description du travail effectué par ces différentes personnes au moment de l'accident

Quand ? moment de l'accident : date, heure, etc. ;

Où ? description du lieu de l'accident

Comment ? liste des principaux éléments explicatifs de l'accident, comment celui-ci est survenu ?

Pourquoi ? événement déclencheur

Accident du travail

Identifier les risques : la méthode ITAMaMi



Individu
Qui a été blessé ?
Qui effectuait le travail ?
Qualification / formation ?
Caractéristiques physiques

Tâche
Que faisait la victime ?
Comment ?
Avec qui ?
A quel rythme ?



Recueil des faits

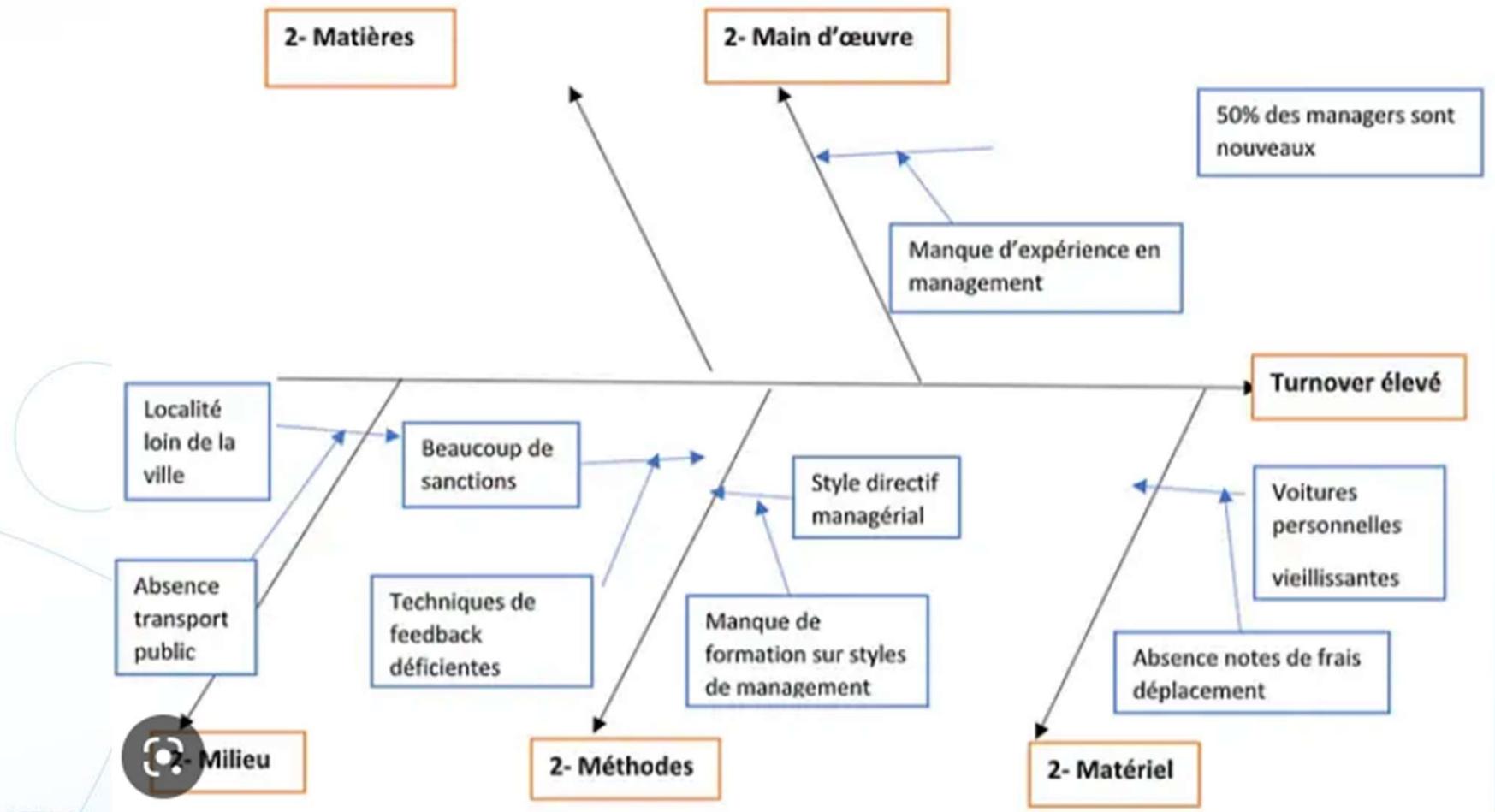
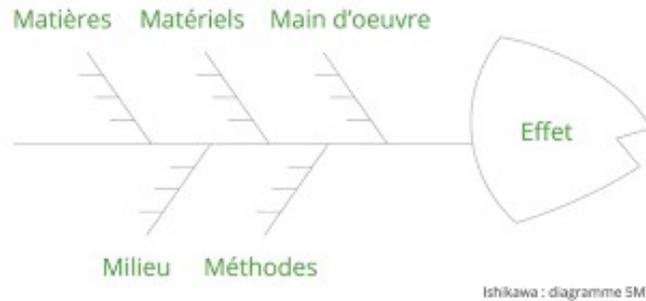
Matériel
Quel est le type de matériel utilisé ?
Quels sont les produits utilisés ?
Quel fonctionnement ?
Quel degré de vétusté ?



Milieu
A quel endroit ?
L'environnement du poste ?
L'ambiance (bruit, chaleur...) ?
Les horaires de travail ?
Quelle est la cadence ?

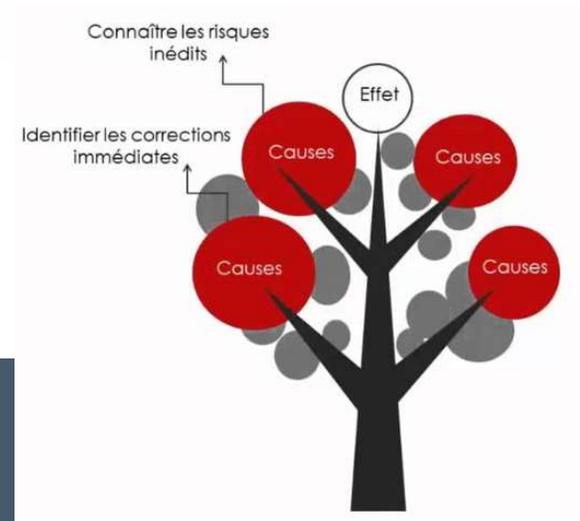


Analyse les liens de cause à effet méthode 5M (Diagramme d'Ishikawa)



3.

L'arbre des causes



L'arbre des causes

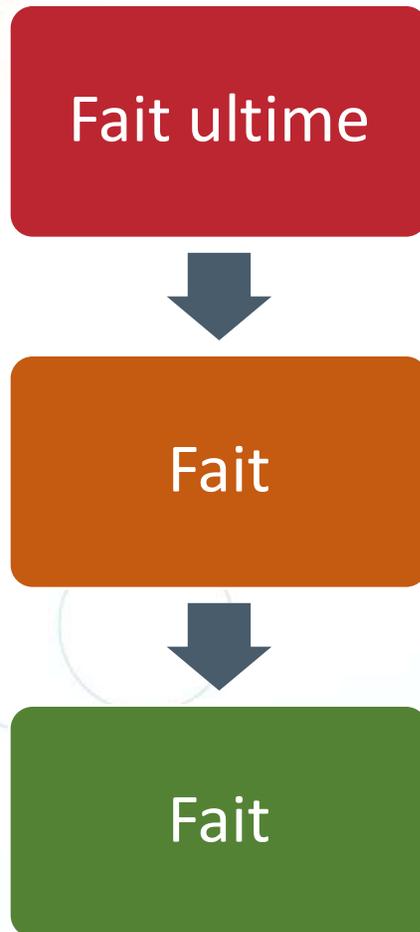


L'analyse de l'accident du travail
La méthode
de l'arbre des causes

L'arbre des causes,

- permet d'établir **une représentation graphique** de l'enchaînement logique de causes ayant conduit à un accident ;
- sert à **analyser les faits recueillis** au cours de l'enquête pour mettre en place les causes de l'accident et d'établir un plan d'actions pour que l'accident ne se produise plus.

L'arbre des causes, recueil des faits



1/ Démarrer l'analyse par le « fait ultime » ou de l'accident à proprement parler.

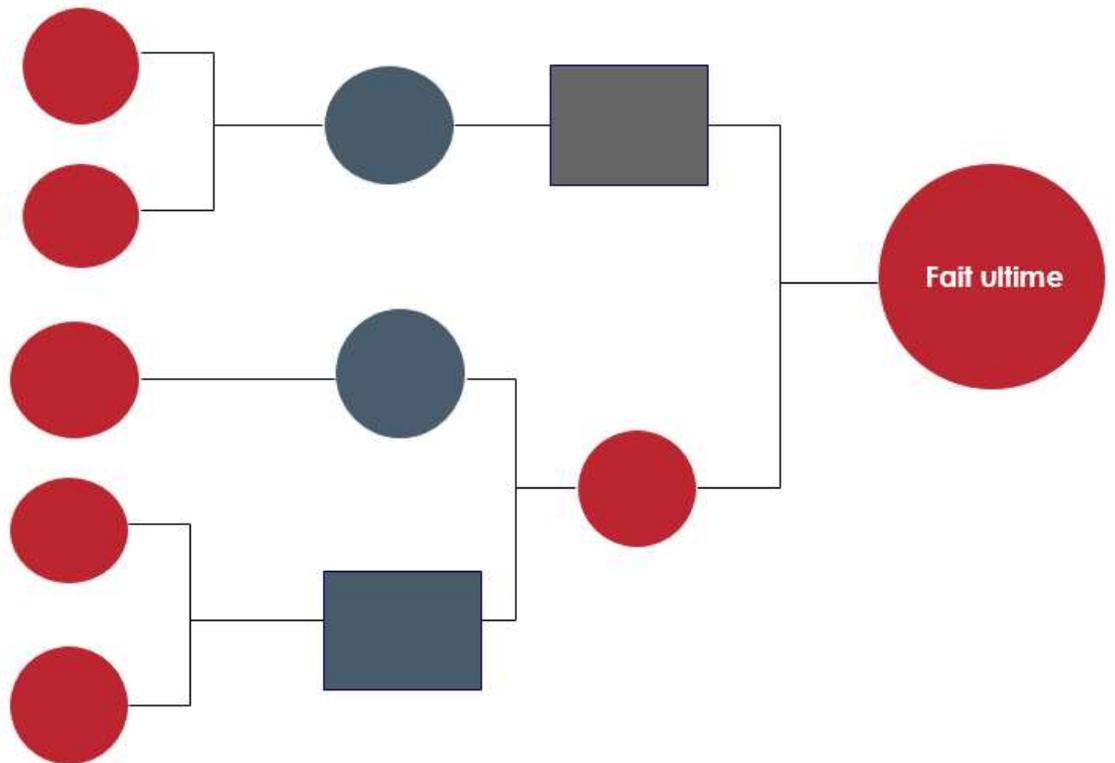
2/ Se poser les questions suivantes :

- Qu'a-t-il fallu pour que le fait ultime survienne ?
- Quelle a pu être la cause ?
- La cause était t'elle directe et nécessaire pour que le fait ultime survienne.
- La survenance du fait est t'elle due à plusieurs causes concomitantes.

3/ Répéter le même procédé pour chacun des faits qui a été identifié comme cause du fait ultime.

4/ S'arrêter lorsqu'une cause est extérieure au système, ou due au hasard pur.

L'arbre des causes, représentation graphique



Conventionnellement, un fait permanent (état) est représenté par un rectangle, un fait inhabituel (variation) par un cercle. Un trait en pointillé exprime une incertitude quand à la survenance du fait inhabituel

L'arbre des causes, centré sur l'activité de travail

Rendre visible les causes en lien avec **l'organisation du travail** et non les causes individuelles souvent mises en avant par l'employeur.



4 axes de travail pour atteindre l'objectif :

- **Organisation du travail** (moyens, règles et consignes, temps de travail et cycle...)
- **La gestion de l'espace** (signalétique, choix des emplacements, circuit ...)
- **Les choix économiques** (sous-traitance, sous-effectifs...)
- **La politique RH** (formation, état instantané ...)

L'arbre des causes, cas pratique

[Une démarche d'analyse d'AT dans le secteur sanitaire – YouTube](#)

Cas concret d'accident du travail d'une aide-soignante dans un service de gériatrie.

Ce film a pour objectif de sensibiliser le personnel du secteur sanitaire à une représentation de l'accident du travail pluricausale faisant intervenir les notions d'organisation du travail, de co-activité, de formation, de qualification, d'expérience, de méthode, de matériel, d'ambiances et d'espaces de travail.

https://www.youtube.com/watch?v=h49J3A_gXDw





EXPERT DE PROXIMITÉ des représentants du personnel

Accueil – Conseil
01 55 82 17 30 - info@emergences.fr
emergences.fr

→ 3 activités pour
comprendre
analyser
et agir

sur les relations entre le
travail et les questions
sociales liées aux
conditions de vie
et d'emploi des salariés.

/ LA FORMATION

Des élus formés pour être des acteurs
efficaces et incontournables sur les questions
économiques et sociales

/ LES EXPERTISES ÉCONOMIQUES ET SANTÉ AU TRAVAIL

Utiliser le droit à expertise pour analyser la
situation économique de l'entreprise et identifier
les risques de l'organisation du travail pour la
santé des salariés

/ LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Un accompagnement au plus près des besoins
des élus pour mener des analyses pointues